

# Revue Lamy

## Droit des affaires

### Actualités du droit pénal des affaires, Deuxième journée Frédéric Stasiak, Actes du colloque du 9 décembre 2024, Université Toulouse Capitole

*Coordination : Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER et Marc SEGONDS ;*

*Colloque organisé par l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC) ;*

*En partenariat avec l'Institut François Geny de l'Université de Lorraine et le Centre de Recherche Juridique de l'Université de Franche-Comté ;*

*Avec la participation de Marie-Christine SORDINO, Nicolas CATELAN, Jean-Baptiste THIERRY, Eliaz LE MOULEC, Antoine BOTTON, Olivier SAUTEL, Bruno PY, Julie GALLOIS, Renaud SALOMON, Catherine MÉNABÉ, Éloi CLÉMENT, Chloé LIÉVAUX.*

Conseil scientifique

**Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME :**

Maître de conférences HDR Université Toulouse Capitole, chargée de mission développement durable

**Jean-Michel do CARMO SILVA :**

Professeur de droit, Grenoble École de Management

**Emmanuel DAUD :**

Avocat associé, Cabinet VIGO

**Jack DEMAISON :**

Avocat associé, SIMON Associés

**Laurence Caroline HENRY :**

Professeur - Avocat général en service extraordinaire à la chambre commerciale de la Cour de cassation

**Arnaud LECOURT :**

Maître de conférences, Université de Pau et des pays de l'Adour

**Jacques MESTRE :**

Professeur agrégé des Facultés de droit

**Cyril NOURISSAT :**

Professeur agrégé des Facultés de droit, Université Jean Moulin - Lyon 3

**Éditeur :** Lamy Liaisons, SAS ayant son siège social 7, rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen

**Représentant légal :** Guillaume Deroubaix

**Associé unique :** Karnov HoldCo France

**Directeur de la publication :** Guillaume Deroubaix

**Directrice des rédactions :** Sylvie Duras

**Rédacteur en chef :** Brice Lemercier

**Ont participé à ce numéro :**

Victoria Mauriès, Héloïse Planckaert

**Dépôt légal :** à parution

**Prix au numéro :** 70,63 €<sup>TTC</sup>

**N°ISSN (version en ligne) :** 2109-9367

**N°ISSN (version imprimée) :** 1279-8401

**Périodicité :** mensuel

**N°CPPAP :** 0125 T 87146

**Crédit photos :** Getty Images

**Imprimeur :** Dupliprint

733 rue Saint-Léonard - 53147 Mayenne

**Origine du papier :** Pologne

**Taux de fibres recyclées :** 0%

**Certification :** PEFC

**Eutrophisation :** Ptot 0.02 kg/tonne

**Pour contacter le service client :**

**N°Cristal 09 69 39 58 58**

APPEL NON SURTAXE

**Courriel :** contact@lamyliaisons.fr

**Internet :** www.liaisons-sociales.fr

www.lamyline.fr - www.lamy-liaisons.fr



Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle par quelque procédé que ce soit, du contenu issu de la présente publication, effectuée sans autorisation de l'éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon.

Cette revue peut être référencée de la manière suivante : RLDA 2025, n° 213-1 (année/n° de la revue - n° du commentaire)

# Sommaire

## ↪ ACTUALITÉS

LES ESSENTIELS DU MOIS ..... P. 4

## ↪ ACTES DE COLLOQUE

ACTUALITÉS DU DROIT PÉNAL DES AFFAIRES,  
DEUXIÈME JOURNÉE FRÉDÉRIK STASIAK

PROPOS INTRODUCTIFS ..... P. 9

DROIT PÉNAL DES SOCIÉTÉS ..... P. 10

- L'instrumentalisation du droit pénal au sein du droit des sociétés commerciales : mythe ou réalité ?  
*Marie-Christine SORDINO*
- Les dernières évolutions jurisprudentielles en droit pénal des affaires étaient-elles prévisibles ?  
*Eliaz LE MOULEC*
- Existe-t-il un droit pénal constitutionnel des affaires ?  
*Antoine BOTTON*

PRÉVENTION, DÉTECTION ET MISE EN ŒUVRE  
DE LA RESPONSABILITÉ PÉNALE ..... P. 25

- L'audit pénal  
*Olivier SAUTEL*
- Lanceur d'alerte et secret professionnel  
*Bruno PY*
- L'associé peut-il enfin obtenir la réparation de son préjudice personnel résultant d'un abus de biens sociaux ?  
*Julie GALLOIS*

RESPONSABILITÉ EN ENTREPRISE :  
RÉGIME GÉNÉRAL ..... P. 42

- Les nouvelles potentialités de la responsabilité pénale de la personne morale à raison des infractions commises par une autre société à l'occasion d'opérations de restructurations  
*Renaud SALOMON*
- Actualités du cumul de qualifications en droit pénal des affaires  
*Catherine MÉNABÉ*
- L'irresponsabilité pénale en droit pénal des affaires  
*Éloi CLÉMENT*

DROIT PÉNAL DE LA PROBITÉ ..... P. 58

- De l'application dans le temps... aux temps de l'incrimination de la corruption  
*Marc SEGONDS*
- Le droit pénal des affaires au service de la probité en santé : l'affaire du Mediator  
*Chloé LIÉVAUX*
- Actualité impertinente du droit pénal de la probité au prisme des réflexions  
*Nicolas CATELAN, Jean-Baptiste THIERRY*

# Propos introductifs

## Deuxième journée Frédéric Stasiak

Le 9 décembre 2024, jour de la lutte contre la corruption, se tenait à Toulouse, la deuxième journée d'actualité de droit pénal des affaires organisée en l'honneur de Frédéric Stasiak. Cette journée riche en réflexions et en débats a été organisée par l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé (IRDEIC), de l'université de Toulouse Capitole – un grand merci à notre cher collègue, le professeur Marc Segonds, et son équipe pour leur chaleureux accueil ! –, l'Institut François Gény (IFG) de l'université de Lorraine et le Centre de Recherches Juridiques de Franche-Comté (CRJFC) de l'Université Marie et Louis Pasteur. Cette deuxième édition a permis de faire le point sur les évolutions récentes de ce domaine au carrefour des enjeux juridiques, économiques et éthiques. À travers quatre ateliers animés par des experts de renom, ce colloque a offert un éclairage précieux sur les défis contemporains auxquels est confronté le droit pénal des affaires, à la lumière des grandes mutations du monde de l'entreprise.

Le premier atelier, centré sur l'application du droit pénal au monde des affaires a été l'occasion de se pencher sur le phénomène de l'instrumentalisation du droit pénal dans le monde de l'entreprise ainsi que sur les derniers développements jurisprudentiels au regard de la question cruciale de la prévisibilité de ces évolutions. Si certaines décisions semblent redéfinir la portée du droit pénal des affaires, d'autres soulignent la question de savoir si une véritable norme fondatrice de ce droit est en train d'émerger, à travers notamment les jurisprudences du Conseil constitutionnel, de la CEDH et de la CJUE. Une question essentielle au moment où le droit pénal s'imisce de plus en plus dans la gestion des entreprises.

Le deuxième atelier a porté sur la mise en œuvre de la responsabilité pénale en entreprise, un enjeu particulièrement sensible, au centre des préoccupations des dirigeants et des sociétés. Les interventions sur l'audit pénal, sur le secret professionnel et sur les lanceurs d'alerte et l'action civile de l'associé ont permis de revisiter les outils permettant de prévenir, détecter et engager les poursuites pénales dans ce cadre.

Le troisième atelier a approfondi la question de la responsabilité pénale en entreprise, notamment à travers les nouvelles potentialités de la responsabilité des personnes morales dans le cadre de restructurations et de fusions. La réflexion sur le cumul des qualifications en droit pénal des affaires et sur l'irresponsabilité pénale a suscité un débat animé et nécessaire relatif à l'adaptation des pratiques juridiques aux nouvelles réalités économiques.

Enfin, le quatrième atelier, choisi en hommage à la journée de la lutte contre la corruption, a abordé la question du droit pénal de la probité. L'actualité en la matière s'est révélée particulièrement riche. L'affaire du Médiateur et les réflexions sur le rôle du droit pénal dans la préservation de la probité dans le secteur de la santé ont été ensuite mises en avant. Ce fut aussi l'occasion de souligner l'apport des travaux de Frédéric Stasiak en la matière, qui, par sa vision novatrice, a profondément marqué le droit pénal des affaires.

L'édition 2025 se tiendra à Nancy. Elle promet d'être tout aussi stimulante, avec un programme de débats et d'interventions qui continuera de faire le lien entre théorie et pratique, comme s'y est toujours employé notre regretté collègue, le professeur Frédéric Stasiak.



Par Béatrice  
LAPÉROU-  
SCHNEIDER

*Professeure de droit  
privé et sciences  
criminelles  
(Université Marie  
et Louis Curie)*